

Sainte- Hélène sur-Mer

SANTEZ-ELEN

bulletin
municipal
kannadig-
kumun



N°22

Été
Hañv
2026

Vie municipale
NOUVELLE FLÈCHE
DE L'ÉGLISE
Page 11

Enfance - Jeunesse
TRANSPORT SCOLAIRE
Page 16

**Culture
et vie associative**
LES NOCTURNES
DE LA RIA 2026
Page 21

Sommaire

3 Édito Pennad-stur

LE MOT DU MAIRE | INFOS PRATIQUES

4-7 Infos utiles Keleier talvoudus

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE | JOURNÉES FRANCE SERVICES | CAP SUR LA SAISON DES MOULES-FRITES À LA POINTE DE MANÉ-HELLEC ! | LE JARDIN DES PAS PERDUS | PORTES OUVERTES DES ESCARGOTS DE LA RIA | LOEIZA LE BIHAN | LE BUS PLAGE

8-11 Vie municipale Buhez-kêr

ASSAINISSEMENT : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR PRÉSERVER DURABLEMENT LA QUALITÉ DE L'EAU | LES NOUVEAUX VESTIAIRES DU STADE ALAIN DE KÉRIDEC | PROJET DE VIDÉOPROTECTION | LES SENTIERS CÔTIERS | NOUVELLE FLÈCHE DE L'ÉGLISE

12-15 Travaux - Environnement Labourioù - Endro

PRÉSERVER NOTRE RESSOURCE EN EAU | NOUVEAU BUREAU POUR LE SYNDICAT MIXTE DE LA RIA D'ÉTEL | NOUVEAU BUREAU DE L'ACCA | MORBIHAN ÉNERGIES

15-17 Jeunesse Yaouankiz

LA BULLE DES EXTRAORDINAIRES | VOYAGE SCOLAIRE À L'ÎLOT KERGAHER | TRANSPORT SCOLAIRE | RENOUVELLEMENT MARCHÉ À BON DE COMMANDE | YAOUANK SANTEZ HELEN

18-19 Santé - Solidarité Yec'hed - Kengred

PLAN DE SAUVEGARDE | CINÉMA | CANICULE | MA SANTÉ EN LIGNE

20-25 Culture et vie associative Sevenadur ha buhez-kevredigezh

COMMÉMORATION DU 8 MAI | LES NOCTURNES DE LA RIA 2026 | 21^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DE L'HUÎTRE | AVENIR SAINTE-HÉLÈNE | PIÈCE DE THÉÂTRE LE LAVOIR | RANDO GOURMANDE | SOIRÉE POÉSIE ET CONTE | SORTIE RANDONNÉE | QUAND LA CANTONAISE FAIT ÉTAPE À SAINTE-HÉLÈNE | FÊTE DE LA MUSIQUE

26 Etat civil Marilh ar boblañs

26-27 Histoire et patrimoine Istor ha glad

QUAND L'ESPÉRANCE ET LE FOOTBALL HÉLÉNOIS CLUB ONT CIMENTÉ L'AVENIR DE SAINTE-HÉLÈNE

29 Agenda Deiziataer



Chères Hélénoises, Chers Hélénois,

Trois mois se sont écoulés depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale. Ces premières semaines ont été consacrées à la mise en place du conseil municipal, à la création des commissions et à notre représentation dans les différentes instances intercommunales et syndicales : BBO Communauté, SCOT, Syndicat Mixte de la Ria d'Etel, Morbihan Energie, Eau du

Morbihan... Un travail de fond essentiel pour prendre pleinement la mesure des dossiers et agir efficacement.

Avec l'arrivée de l'été, notre commune s'apprête à vivre une saison riche en rendez-vous et moments de partage : Les Nocturnes de la Ria, La fête de l'huître, La Santez Helen... À noter cette année, un feu d'artifice sera tiré le lundi 13 juillet à l'issue du marché. Autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de profiter ensemble de la convivialité qui fait la force de notre commune.

Je tiens à remercier les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre notre commune. Leur engagement est indispensable. Et si vous avez envie de vous investir, de rencontrer de nouvelles personnes et de participer à la vie locale, n'hésitez pas à franchir le pas : le bénévolat crée un cadre propice aux échanges et à la convivialité.

Plusieurs projets avancent également : la poursuite du projet des vestiaires (livraison prévue fin juillet), le déploiement de la vidéoprotection (consultation en cours) ou encore la restauration de la flèche de l'église.

L'assainissement demeure un dossier prioritaire afin de garantir durablement la qualité de l'eau et préserver notre environnement. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu en Préfecture afin de préciser les investissements à venir.

Enfin, comme beaucoup de collectivités, nous devons composer avec un contexte financier exigeant. Cela nous oblige à rechercher des économies tout en maintenant un service public de qualité. La réflexion engagée avec Morbihan Energies sur le passage progressif de l'éclairage public en LED s'inscrit dans cette démarche de sobriété et responsabilité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été 2026, rempli de rencontres, de découvertes et de bons moments en famille ou entre amis.

Christèle PERREL,
Maire de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture Eurioù-digeriñ

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

D'al Lun betek ar Gwener etre 9e ha 12e30

Le samedi de 9h à 12h

D'ar Sadorn etre 9e ha 12e

Rencontrer les élus (sur rendez-vous)

Le Maire : Christèle PERREL

Les adjoints :

Gladys LE SAUSSE, 1^{ère} adjointe : Entraide, Solidarité et Affaires sociales

Yoann FOUILLÉ, 2^{ème} adjoint : Travaux, Voirie, Environnement et Assainissement

Hélène MAHÉO, 3^{ème} adjointe : Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires

Gilles LE MOROUX, 4^{ème} adjoint : Culture et vie associative

Contact Darempred

<https://sainte-helene-sur-mer.bzh>

mairie@sainte-helene-sur-mer.bzh

02 97 36 64 36

N'hésitez pas à nous faire part d'éventuels dysfonctionnements dans la distribution du bulletin !



Directrice de publication :

Christèle PERREL

Rédaction :

Equipe municipale

Photographes :

Gladys LE SAUSSE, Bruno PERREL, Christèle PERREL, Pierre MARGANA, Gilles LE MOROUX, Audrey OTTONELLI

Création graphique :

Gaëlle MAISONNEUVE - kemendall.fr

Impression :

Iris Imprim

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Dépôt légal :

25062026

SCANNEZ CE QR CODE :

Page facebook de la Mairie



de Sainte-Hélène-sur-Mer



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LA RONDE DES LIVRES

Quelques lignes seulement, mais qui nous tiennent particulièrement à cœur, pour évoquer la Ronde des livres, ce rendez-vous dédié aux tout-petits et à leurs premières découvertes autour des histoires.

Si cette animation nous est si chère, c'est qu'elle reflète notre volonté de transmettre très tôt le goût de la lecture, de l'écoute et du partage.

Voir les enfants s'émerveiller au fil des albums, des comptines et des chansons est toujours un moment précieux.

La Ronde des livres s'est achevée le lundi 8 juin à la bibliothèque, en présence de quatre assistantes maternelles et de neuf enfants. Une dernière séance s'est également déroulée le jeudi 11 juin à la Maison des Assistantes Maternelles, où les enfants ont participé avec enthousiasme aux rondes, comptines et chants.

Tout au long de l'année, ces rencontres ont été l'occasion de partager de beaux moments d'échange, de découverte et de convivialité. Nous remercions chaleureusement les enfants, les assistantes maternelles et les familles qui ont contribué à faire vivre ces rendez-vous.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver dès la rentrée prochaine pour de nouvelles aventures au fil des livres et de l'imaginaire.

VOTRE BIBLIOTHÈQUE : UN LIEU VIVANT GRÂCE À SES BÉNÉVOLES



Nous sommes neuf bénévoles à vous accueillir tout au long de l'année et à faire vivre votre bibliothèque : Marie-Claire, Valérie, Marie-Hélène, Marie, Marithé, Evelyne, Hélène, Raymond et Catherine.

Grâce à nos personnalités, nos centres d'intérêt et nos goûts variés, nous avons à cœur de vous proposer une sélection d'ouvrages riche, diversifiée et de qualité, afin que chacun puisse trouver des lectures qui lui ressemblent.

VOS ENVIES DE LECTURE NOUS INTÉRESSENT !

Si vous souhaitez découvrir un ouvrage en particulier, nous mettons à votre disposition un cahier de suggestions, pour les adultes comme pour les enfants.

Nous pouvons également répondre à vos demandes en réservant des documents auprès de la Bibliothèque Départementale de Caudan, avec laquelle nous entretenons des échanges réguliers.

HORAIRE D'OUVERTURE :

> Mercredi : de 10h à 12h

> Vendredi : de 16h30 à 18h30

> Samedi : de 10h à 12h

FERMETURE ESTIVALE

La bibliothèque sera fermée du 20 juillet au 17 août 2026 inclus. Aucune permanence ne sera assurée durant cette période.

RENTÉE LITTÉRAIRE

Comme chaque année, nous procéderons à une nouvelle sélection et à l'achat d'ouvrages lors de la rentrée littéraire de septembre. N'hésitez pas à nous faire part dès à présent de vos envies et suggestions de lecture !

BILAN DE L'ANNÉE 2025

L'année écoulée témoigne du dynamisme de notre bibliothèque :

30 adhérents supplémentaires ; plus de 1 000 prêts supplémentaires par rapport à l'année précédente ; 40 nouveaux livres acquis ; une amplitude d'ouverture élargie avec 30 minutes supplémentaires le vendredi en fin de journée.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre fidélité, votre confiance et les échanges toujours enrichissants que nous partageons avec vous.

**Ces résultats
sont avant tout
les vôtres et
nous nous
réjouissons de
constater l'intérêt
grandissant que
vous portez
à votre bibliothèque.**

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux en 2026 pour continuer ensemble à faire vivre ce lieu de découverte, de partage et de lecture.

Nous vous souhaitons un très bel été et vous donnons rendez-vous en septembre pour de nouvelles découvertes et de beaux moments de lecture partagée.

JOURNÉES FRANCE SERVICES : DES PORTES OUVERTES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Dans le cadre des Journées France Services, les conseillers de BBO Communauté viendront à la rencontre des habitants du territoire du 12 au 16 octobre 2026. Cette semaine de portes ouvertes est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les services proposés par France Services et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans vos démarches administratives du quotidien.



Que vous ayez besoin d'aide pour vos démarches en ligne, vos dossiers liés aux impôts, à la santé, à la retraite, à la famille, à l'emploi ou encore à la rénovation énergétique, les conseillers France Services seront à votre

disposition pour vous informer, vous orienter et vous accompagner.

Ces rendez-vous, organisés au plus près des communes du territoire, permettent à chacun d'accéder facilement à un service public de proximité, gratuit et confidentiel.

+ d'infos

Informations et prise de rendez-vous :

BBO Communauté – Tél. 02 97 65 62 90

Du 12 au 16 octobre 2026 : France Services vient à votre rencontre, proche de vous, proche de chez vous !

CAP SUR LA SAISON DES MOULES-FRITES À LA POINTE DE MANÉ-HELLEC !

Avec le retour des beaux jours, une adresse conviviale de notre commune rouvre ses tables pour le plus grand plaisir des gourmands. À

Sainte-Hélène, sur la magnifique pointe de Mané-Hellec, la famille Le Creff lance une nouvelle saison de dégustation autour d'un incontournable de l'été : les moules-frites.

Ouvert du 1^{er} juillet jusqu'au 31 août, midi et soir (service à partir de 12h et 19h), cet espace chaleureux invite à savourer un moment simple et authentique face à la ria d'Étel. Pensez à réserver !

+ d'infos

Tél. : 02 97 36 65 72

Email : lecreff@wanadoo.fr

Que ce soit pour un déjeuner ensoleillé ou un dîner face au coucher de soleil, une chose est sûre : à la pointe de Mané-Hellec, l'été a le goût des moules-frites... et du partage.

LE JARDIN DES PAS PERDUS : UN ESPACE DE NATURE, DE DÉCOUVERTE ET DE PARTAGE

Situé sur le Parc d'Activités de Bellevue à Merlevenez, le Jardin des Pas Perdus est un lieu ouvert à tous, librement accessible tout au long de l'année. Véritable écriin de biodiversité, il invite petits et grands à prendre le temps d'observer la nature, de découvrir les espèces qui y vivent et de renouer avec le vivant.

Pensé comme un espace pédagogique et convivial, le jardin accueille différents aménagements favorisant la biodiversité : mare, plantations, habitats pour la faune locale et parcours sensoriel. Il constitue également un lieu de sensibilisation à l'environnement, où chacun peut apprendre, expérimenter et partager autour des enjeux de la nature au quotidien.

Des animations gratuites tout au long de l'année 2026.

Afin de faire vivre ce lieu et de permettre à chacun de le découvrir autrement, BBO Communauté propose une série d'animations gratuites organisées tous les deux mois.



PORTES OUVERTES DES ESCARGOTS DE LA RIA : 5 ANS DÉJÀ !

A l'occasion de son 5^{ème} anniversaire, le ferme Les **Escargots de la Ria** ouvre ses portes au public **le dimanche 5 juillet, de 10h à 18h.**

Au programme de cette journée conviviale et familiale :

- Visite libre et gratuite de la ferme avec des panneaux explicatifs pour découvrir l'élevage des escargots. Mélissa sera également présente tout au long de la journée pour répondre à vos questions
- Atelier de peinture sur coquilles d'escargots
- Boutique ouverte avec vente directe d'escargots
- Petit marché de producteur locaux



Loeiza LE BIHAN, une jeune Hélénoise prometteuse en camion cross

À seulement 16 ans, Loeiza LE BIHAN a récemment fait ses premiers pas en compétition de camion cross, une discipline spectaculaire du sport automobile où puissance, maîtrise et sang-froid sont indispensables. Pour cette première expérience, la jeune Hélénoise n'a pas hésité à prendre place au volant d'un impressionnant camion de 200 chevaux.



Engagée pour sa toute première course, ses efforts ont été récompensés par un très beau résultat : 2^{ème} meilleure féminine de la compétition et 6^{ème} place au classement général sur 12 concurrents. Une performance particulièrement encourageante pour une première participation dans une discipline aussi exigeante. Le camion cross est en effet un sport mécanique reconnu pour l'intensité de ses courses et la technicité nécessaire pour maîtriser ces véhicules puissants sur circuit tout-terrain.

Bravo Loeiza !

LE BUS PLAGE DE RETOUR POUR L'ÉTÉ !

Bonne nouvelle pour les habitants et les vacanciers : le **Bus Plage et la Navette Linès** reviennent **du 4 juillet au 29 août** pour faciliter l'accès aux plages de notre territoire.

Que ce soit pour une journée de détente, une balade en bord de mer ou une baignade en famille, ces services permettent de rejoindre facilement les plages de **Plouhinec** et **Gâvres**, sans se soucier du stationnement.

Le Bus Plage dessert plusieurs communes du territoire, dont **Kervignac, Merlevenez, Nostang, Sainte-Hélène et Plouhinec**, offrant ainsi une solution pratique et conviviale pour profiter pleinement de l'été.

À NOTER : le Bus Plage est gratuit pour les moins de 18 ans et la Navette Linès est gratuite pour tous.

Alors cet été, laissez la voiture de côté et prenez la direction de la plage en toute simplicité !



ASSAINISSEMENT : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR PRÉSERVER DURABLEMENT LA QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau constitue un enjeu majeur pour notre territoire. Elle est essentielle à la préservation de notre environnement, à la protection du littoral et au maintien des activités économiques qui en dépendent, notamment l'ostréiculture.

À l'échelle départementale, l'assainissement figure parmi les priorités identifiées pour le mandat 2026-2032. Le Préfet du Morbihan a ainsi engagé un dialogue avec l'ensemble des intercommunalités afin d'accélérer la mise en conformité des systèmes d'assainissement et d'améliorer durablement la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel.

Dans ce contexte, une réunion s'est tenue en Préfecture le 11 mai 2026 avec les représentants de la filière ostréicole afin d'échanger sur les enjeux liés à la qualité de l'eau. Les professionnels ont rappelé l'importance de préserver la qualité sanitaire des eaux littorales, indispensable à la pérennité de leurs activités.

Dans le prolongement de ces échanges, une réunion s'est tenue le 29 mai 2026 en Sous-Préfecture avec les services de l'État et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) afin d'évoquer la situation des systèmes d'assainissement du territoire et les mesures correctives à mettre en œuvre.

Parallèlement, l'avancement du Schéma Directeur d'Assainissement des eaux usées de Sainte-Hélène a été présenté le 1^{er} juin 2026. Cette étude constitue une véritable feuille de route pour les quinze prochaines années. Elle a permis d'identifier les principales sources de dysfonctionnement du réseau et de définir un programme d'investissements destiné à améliorer durablement les performances du système d'assainissement.

Pour Sainte-Hélène, près d'1 million d'euros de travaux sont estimés d'ici 2040. Les actions prioritaires concernent la réduction des infiltrations d'eaux parasites dans les réseaux, la réhabilitation des canalisations les plus anciennes, la mise en conformité de certains branchements et l'amélioration globale du fonctionnement du système d'assainissement.

La station d'épuration de Merlevenez, mise en service en 2019 pour traiter les eaux usées de Merlevenez et de Sainte-Hélène, fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière.

Les contrôles réalisés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ont mis en évidence des non-conformités sur certains paramètres bactériologiques (E. coli et entérocoques) au cours des années 2023 et 2024.

Afin de remédier à cette situation, des travaux avaient déjà été réalisés en 2025 sur le système de traitement par ultraviolets (UV) pour un montant d'environ 20 000 €. Malgré cette intervention, des dysfonctionnements ont de nouveau été observés lors d'épisodes de fortes pluies.

Une réunion technique s'est ainsi tenue le 10 juin 2026 sur le site de la station en présence de la SAUR et du bureau d'études Artelia. Les investigations menées ont permis de confirmer que des infiltrations d'eaux parasites perturbaient le bon fonctionnement du réacteur. De nouveaux travaux vont être engagés afin de remettre durablement l'installation en conformité. Ils comprendront notamment la remise en état du système de traitement UV ainsi que la réalisation d'un caisson maçonné destiné à protéger les équipements des infiltrations.



L'ensemble de ces actions traduit la volonté des élus de Merlevenez, de Sainte-Hélène et de leurs partenaires de répondre aux exigences réglementaires, d'améliorer la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel et de préserver durablement notre patrimoine environnemental.

RÉUNION CORDEFF

« CORRESPONDANT DÉFENSE »

À SAINTE-HÉLÈNE

Mardi 5 mai, à Sainte-Hélène, nous avons eu le plaisir d'accueillir 87 élus nommés « correspondants Défense » lors d'une réunion d'échanges et de partage.



Cette rencontre a constitué un moment fort pour réaffirmer que la défense est l'affaire de tous. Elle a également permis de mieux connaître le rôle des correspondants et de renforcer le lien entre les forces armées et le territoire.

LE RÔLE DU CORRESPONDANT

DÉFENSE (COMMUNE

DE SAINTE-HÉLÈNE)

Dans chaque commune, le correspondant

Défense a pour mission de :

- > **Diffuser** l'information utile aux élus et aux habitants, en lien avec les enjeux de défense et de mémoire
- > **Faciliter** le lien de proximité entre la commune et les autorités du ministère des Armées ;
- > **Participer** à l'organisation et au suivi des actions locales, notamment autour des commémorations
- > **Contribuer** au parcours citoyen et favoriser la sensibilisation des jeunes aux questions de défense
- > **Relayer** les sollicitations et contribuer, selon les besoins, à la préparation de la communauté face à des événements de portée nationale

Au-delà des échanges, l'objectif de cette journée était clair : consolider une dynamique locale au service de l'engagement, de la cohésion et de la transmission.



Merci à la délégation militaire conduite par le capitaine de corvette Cario et le lieutenant-colonel Debesse, ainsi qu'à l'ensemble des participants pour leur investissement et leur engagement.

LES NOUVEAUX VESTIAIRES DU STADE ALAIN DE KÉRIDEC BIENTÔT LIVRÉS

Les travaux de construction des nouveaux vestiaires du stade Alain de Kéridec avancent conformément au calendrier prévu. La livraison de cet équipement est attendue pour la fin du mois de juillet, sans aucun retard annoncé à ce jour.

Cette nouvelle infrastructure permettra au club de l'Avenir de bénéficier de locaux modernes et fonctionnels dès le début de la prochaine saison sportive. Une amélioration qui est attendue par les joueurs, les dirigeants, les bénévoles et l'ensemble des utilisateurs du stade.

Pour célébrer cet investissement important pour la vie sportive locale, une inauguration officielle est prévue le samedi 26 septembre au stade Alain de Kéridec.

Les visiteurs pourront également découvrir un retour en images et en témoignages sur les premières installations sportives et l'inauguration des premiers vestiaires du terrain de football.

À cette occasion, une exposition retracera l'histoire des deux clubs historiques, l'Espérance et le FC Hélénois, avant leur fusion.

Cette journée se veut avant tout un moment de convivialité, de partage et de mémoire. De nombreuses animations viendront rythmer l'événement, offrant à chacun l'occasion

d'échanger, de se remémorer de nombreux souvenirs et de célébrer ensemble cette nouvelle étape de l'histoire sportive de la commune.

AVANCEMENT DU PROJET DE VIDÉOPROTECTION

Dans le cadre du projet de mise en place d'un dispositif de vidéoprotection sur la commune, des caméras de lecture de plaques d'immatriculation seront installées aux différentes entrées du bourg. Deux caméras contextuelles viendront également compléter le dispositif sur des sites identifiés comme sensibles : le stade et le centre-bourg.

Après étude du dossier, Morbihan Énergies a validé les aspects techniques ainsi que les travaux de génie civil nécessaires à l'installation des équipements.

La consultation des entreprises a été lancée à la mi-juin. Sous réserve du calendrier prévisionnel, les travaux devraient débuter au cours du dernier trimestre 2026.

La municipalité tiendra les habitants informés de l'avancement de ce projet dans les prochains bulletins d'information.

MOOZ SUR

LE POT D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité a le plaisir d'inviter les habitants nouvellement installés sur la commune depuis septembre 2025 à participer au traditionnel **pot d'accueil des nouveaux arrivants** lors du dernier trimestre 2026.

Ce moment convivial sera l'occasion de rencontrer les élus, de découvrir l'organisation et les services de la commune, ainsi que de mieux connaître le tissu associatif local et l'ensemble des activités proposées. Une présentation de la commune permettra également aux nouveaux habitants de s'informer sur les ressources et les initiatives qui contribuent à la qualité de vie au sein de notre belle commune. Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie afin d'être recensées et de recevoir leur invitation.

Inscription et renseignements :

- Par courriel : mairie@sainte-helenesurmer.bzh
- Par téléphone : 02 97 36 64 36

Nous espérons vous accueillir nombreux pour ce temps d'échange et de découverte.

SENTIERS CÔTIERS : ÉTUDE PRÉALABLE À L'ÉVOLUTION DU TRACÉ

Le tracé de la servitude de passage des piétons le long du littoral (SPPL) sur la commune de Sainte-Hélène a été fixé par arrêté préfectoral du 12 septembre 2005.

Certaines sections de cette servitude n'ont toutefois pas encore été rendues accessibles au public et la pertinence du tracé actuel doit aujourd'hui être examinée sur l'ensemble du littoral communal. Avant toute modification du tracé ou réalisation d'aménagements complémentaires, il est nécessaire de disposer de données récentes et complètes concernant la biodiversité des secteurs concernés. A cette fin, l'État, en sa qualité de gestionnaire de la SPPL, et le Département du Morbihan ont mandaté un bureau d'études qui interviendra sur le terrain à compter du mois de septembre 2026.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'arrêté préfectoral du 5 mai 2026, adressé aux 219 propriétaires d'une ou plusieurs parcelles riveraines de la mer ou situées à proximité du littoral.

+ d'infos

Pour toutes questions, vous pouvez contacter l'unité de sentier côtier :

Pascale Malry : 02 97 56 63 72 ou
pascale.malry@morbihan.fr

NOUVELLE FLÈCHE DE L'ÉGLISE : LA CONCERTATION CITOYENNE AU CŒUR DU PROJET

Le projet de reconstruction de la flèche de l'église franchit une nouvelle étape importante. Les trois équipes d'architectes sélectionnées ont remis leurs intentions architecturales le vendredi 12 juin.

Afin d'associer pleinement les habitants à cette démarche patrimoniale, les différentes propositions ont été présentées lors d'une exposition organisée dans la salle du conseil municipal du lundi 15 juin au vendredi 27 juin. Cette exposition a permis à chacun de découvrir les projets envisagés pour la future flèche et d'apprécier les choix architecturaux proposés.

Les habitants étaient invités à exprimer leur avis en déposant leurs observations et en répondant à un questionnaire.

L'ensemble de ces contributions sera pris en compte dans l'analyse des différentes offres et viendra enrichir la réflexion des

élus avant la décision finale.

Le choix définitif du projet retenu sera effectué lors de la séance du conseil municipal du 23 juillet.

Parallèlement à cette démarche, la commune a adhéré à la Fondation du patrimoine et a pris contact avec ses services afin de préparer le lancement d'une campagne de dons. Cette mobilisation permettra à chacun de contribuer à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine emblématique de notre commune.

La municipalité remercie l'ensemble des habitants qui ont participé à cette consultation et continuera à les informer de l'avancement de ce projet majeur pour notre patrimoine local.

**UNE NOUVELLE FLÈCHE
POUR L'ÉGLISE DE SAINTE-HÉLÈNE**

La commune de Sainte-Hélène engage une démarche d'information et de consultation citoyenne. Les habitants sont invités à découvrir les **3 intentions architecturales** proposées et à faire part de leurs impressions grâce à un questionnaire mis à leur disposition en mairie.

3 INTENTIONS à découvrir

1 QUESTIONNAIRE à compléter en mairie

Déposez le questionnaire dans l'urne prévue à cet effet.

INFORMATIONS PRATIQUES

Questionnaire disponible aux horaires d'ouverture de la mairie.

Du 15 au 27 juin 2026

Une urne prévue à cet effet

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION.

Cette consultation a pour objectif de recueillir les impressions des habitants afin d'éclairer et d'enrichir la réflexion des élus de la commune.

Sainte-Hélène
Santéz-Elén

PRÉSERVER NOTRE RESSOURCE EN EAU ET PRÉVENIR LE RISQUE D'INCENDIE

Les épisodes de sécheresse deviennent plus fréquents et plus intenses en Bretagne. Notre commune de Sainte-Hélène n'échappe pas à cette évolution climatique qui fragilise les milieux naturels, réduit les ressources en eau et augmente le risque d'incendie de végétation.

Économiser l'eau : un geste citoyen

Chaque habitant peut contribuer à préserver cette ressource précieuse en adoptant quelques réflexes simples :

- > privilégier les douches courtes
- > réparer rapidement les fuites
- > récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage
- > arroser les plantations aux heures les plus fraîches ;
- > limiter le lavage des véhicules et des terrasses
- > utiliser les appareils électroménagers à pleine charge

Ces gestes permettent de réduire la pression sur les réserves d'eau, particulièrement durant la période estivale.

Comment connaître les restrictions d'eau en vigueur ?



Les habitants peuvent consulter à tout moment les éventuelles mesures de restriction liées à la sécheresse sur le site national

VigiEau (<https://vigieau.gouv.fr/>), qui recense les arrêtés préfectoraux applicables à chaque commune. Il suffit de renseigner son adresse ou sa commune pour connaître les restrictions en vigueur concernant l'arrosage, le remplissage des piscines, le lavage des véhicules ou d'autres usages de l'eau.

Les informations officielles concernant le Morbihan sont également disponibles sur le site des services de l'État, qui publie les arrêtés de restriction ou de levée des restrictions en fonction de l'évolution de la situation hydrologique.

Un risque d'incendie en hausse

Le Morbihan est désormais reconnu comme un département exposé au risque de feux de forêt et de végétation. Les périodes de sécheresse, associées au vent et aux fortes chaleurs, favorisent les départs de feu et leur propagation rapide. Les secteurs boisés, les landes et les abords des habitations constituent des zones particulièrement sensibles.

La prévention reste le moyen le plus efficace pour protéger les personnes, les biens et les espaces naturels.

L'obligation légale de débroussaillage

Afin de limiter le risque d'incendie, la réglementation impose dans certaines situations le débroussaillage des terrains situés à proximité des espaces boisés et des landes exposés au risque de feu. Dans le Morbihan, ces obligations concernent les constructions situées à moins de 200 mètres d'un massif boisé ou d'une lande de plus de 4 hectares.

Le débroussaillage consiste à réduire la végétation combustible autour des habitations et des voies d'accès : coupe des herbes hautes, élagage des arbres, suppression des broussailles et élimination des déchets végétaux. Cette mesure permet de ralentir la progression d'un incendie et de faciliter l'intervention des secours.

Les propriétaires concernés sont invités à vérifier leur situation et à réaliser les travaux nécessaires avant la période estivale. Le non-respect de cette obligation peut engager leur responsabilité.

✓ LES BONS RÉFLEXES :

- > **Ne pas jeter de mégots dans la nature.**
- > **Éviter tout usage du feu à proximité des espaces naturels.**
- > **Signaler immédiatement tout départ de feu en composant le 18 ou le 112.**
- > **Entretenir régulièrement les abords des habitations.**

La préservation de notre environnement et la sécurité de tous reposent sur une mobilisation collective. Adoptons les bons gestes pour économiser l'eau et prévenir les risques d'incendie.

NOUVEAU BUREAU POUR LE SYNDICAT MIXTE DE LA RIA D'ÉTEL

À l'occasion du renouvellement de ses instances, le Syndicat mixte de la ria d'Étel (SMRE) a élu son nouveau bureau pour la mandature 2026-2032. Seule candidate à la présidence, Anne-Hélène Lamer (ETEL) a été élue à l'unanimité. Cinq vice-présidents l'accompagneront : Élodie Le Floch (Kervignac), Stéphanie Doyen (Saint-Pierre-Quiberon), Jérôme Le Drean (Languidic), Hervé Kervadec (Landévant) et Élodie Guyomard (Locoal-Mendon). Le bureau est complété par Franck Nicolas (Merlevenez), Yann Le Gallo (Landaul) et Christèle Perrel (Sainte-Hélène).

Créé en 2007 à la suite d'une démarche collective associant élus, agriculteurs et ostréiculteurs, le SMRE œuvre à l'échelle du bassin versant de la ria d'Étel pour préserver la qualité de l'eau, les milieux naturels et les usages littoraux.

Ses missions couvrent notamment la restauration des cours d'eau et des zones humides, l'amélioration de la qualité de l'eau, l'accompagnement des pratiques agricoles, la préservation de la biodiversité, la gestion du site Natura 2000 de la ria d'Étel ainsi que la sensibilisation des habitants et usagers du territoire. Cette nouvelle mandature s'inscrit dans la continuité des actions engagées tout en préparant le futur projet territorial 2027-2032, avec pour ambition de répondre aux enjeux de qualité de l'eau, de biodiversité, d'adaptation au changement climatique et de préservation des activités liées à la Ria.

Les piégeurs de la commune

La FDGDON Morbihan est l'organisme pilote de la lutte contre les espèces nuisibles dans le département. Depuis plus de 20 ans, Daniel JUVIGNY assure la mission de référent communal FDGDON à Sainte-Hélène.

Les piégeurs agréés jouent un rôle essentiel dans la régulation des espèces invasives telles que le ragondin ou le rat musqué. Leur action

est encadrée, formée et suivie afin de garantir une intervention efficace et respectueuse de la réglementation.

Leurs principales missions consistent à :

- > **surveiller** les zones infestées (cours d'eau, marais, zones agricoles et espaces communaux) ;
- > **installer, contrôler et relever** les pièges dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal ;
- > **limiter** la prolifération des espèces invasives responsables de dégradations des cultures, des berges et des ouvrages hydrauliques, et contribuant à l'érosion ;
- > **participer** à la protection de la santé publique, certaines espèces pouvant être porteuses de maladies, comme la leptospirose chez le ragondin ;
- > **transmettre** les informations de terrain à la FDGDON afin de suivre l'évolution des populations et d'adapter les stratégies de lutte

Mercredi 7 mai 2026, Christèle PERREL, maire de Sainte-Hélène, accompagnée de Gilles LE MOROUX, adjoint, a rencontré les piégeurs bénévoles de la commune : Francis DREVAL, André AUDO, Jean-Paul LE BIHAN, Daniel JUVIGNY.



La municipalité tient à les remercier chaleureusement pour leur engagement bénévole au service de la préservation de l'environnement, de la protection des infrastructures et de l'intérêt général.

NOUVEAU BUREAU DE L'ACCA

En janvier 2026, le président de l'ACCA, M. Bernard Morentin, a présenté sa démission. L'association est alors restée plusieurs mois sans président. Lors de l'assemblée générale du 24 avril 2026, un nouveau bureau a été élu. Il est composé de Christian LE LOUËR, Président, Daniel LE CADIC, Vice-président, Morgan SIRE, secrétaire, Nicolas LAVALETTE, trésorier ainsi que Fernand LE BOUEDEC et Paul JACTAT, membres.



Par ailleurs, les sangliers continuent de causer d'importants dégâts sur la commune, notamment sur les semis du GAEC de la Rivière. Une battue administrative (arrêté préfectoral) organisée au début du mois d'avril a permis de prélever dix sangliers, mettant en évidence l'ampleur du phénomène et la nécessité d'actions adaptées.

Afin de limiter les nuisances, la nouvelle ACCA a organisé deux battues. Ces opérations se sont toutefois révélées infructueuses (1 sanglier prélevé). Plusieurs réclamations relatives aux conditions de sécurité et d'information ont été signalées et prises en compte par l'ACCA. Ainsi une réunion s'est tenue en mairie avec le GAEC de la RIVIERE et l'ACCA afin d'examiner les solutions envisageables face aux dégâts constatés.

Le recours à une nouvelle battue administrative apparaît aujourd'hui comme une option sérieusement envisagée.

MORBIHAN ÉNERGIES : MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Le 8 juin dernier, Christèle Perrel et Yoann Fouillé (adjoint) ont rencontré les services de Morbihan Énergies afin d'évoquer la modernisation du parc d'éclairage public communal.

À ce jour, 42 points lumineux ont été équipés de technologies LED sur les 237 points lumineux recensés sur la commune. Afin de poursuivre cette transition énergétique et de maîtriser les dépenses d'investissement, un plan pluriannuel d'investissement est actuellement en cours d'élaboration.

Par ailleurs, une réflexion est engagée sur les modalités de fonctionnement de l'éclairage public, notamment en ce qui concerne les plages horaires d'éclairage nocturne. Dans ce cadre, la commune étudie les solutions innovantes permettant de concilier sobriété énergétique, sécurité des déplacements et qualité du cadre de vie.

Un dispositif d'éclairage à la demande est actuellement étudié par la municipalité dans le cadre de sa réflexion sur l'évolution de l'éclairage public communal. Ce système permet aux usagers d'activer temporairement l'éclairage public dans un secteur déterminé lorsqu'ils en ont besoin. L'éclairage est alors déclenché pour une durée limitée avant de s'éteindre automatiquement. Cette solution vise à réduire significativement la consommation énergétique tout en maintenant un service adapté aux besoins des habitants.

LA BULLE DES EXTRAORDINAIRES : UN NOUVEL ESPACE DE SOUTIEN POUR LES PARENTS



Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), les communes de Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte-Hélène, en partenariat avec la CAF du Morbihan, mettent en place La Bulle des Extraordinaires, un groupe d'écoute et d'échanges destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spécifiques.

Cet espace s'adresse aux familles concernées par une situation de handicap, une maladie, des troubles du comportement ou des troubles du neurodéveloppement. Il offre un cadre bienveillant où chacun peut partager son expérience, exprimer ses questionnements et trouver du soutien auprès d'autres parents confrontés à des réalités similaires.

Les rencontres seront animées par Élodie Rissouant, présidente de l'association Les Rêves de Chloé et maman de Chloé, dans une atmosphère conviviale, respectueuse et sans jugement.

Dates des rencontres en 2026 :

- Samedi 11 juillet
- Samedi 12 septembre
- Samedi 14 novembre

+ d'infos

Horaires : de 10 h à 12 h

Lieu : L'Atelier, 8 rue Hent en Douar, Parc d'Activités de Bellevue à Merlevenez

Le nombre de participants est limité à 8 personnes. L'inscription est obligatoire à l'adresse suivante : lesrevesdechloe.56@outlook.fr.

À noter : cet espace est réservé aux parents et n'est pas destiné à l'accueil des enfants.

VOYAGE SCOLAIRE À L'ÎLOT KERGAHER POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE GEORGES MORIN

Tous les élèves de la Petite Section au CM2 de l'école Georges Morin sont partis en voyage scolaire 3 jours et 3 nuits à l'îlot de Kergaher à Guidel (9 accompagnateurs et 64 élèves).



Les maternelles ont participé à un atelier sur la découverte des 5 sens avec une animatrice de l'îlot. Ils ont également participé à un atelier de médiation animale, car il y a une ferme pédago-

gique sur place (ils ont nourri les bêtes, appris à s'en occuper). Ils ont également fait une course d'orientation sous forme de chasse au trésor. Ils ont profité d'une sortie à la plage pour faire de la pêche à pied, du land'art et des jeux dans le sable. Le dernier jour, les enfants de maternelle ont fait une sortie en bateau dans la rade de Lorient pour observer les oiseaux, découvrir des trimarans et autres embarcations, le garage des sous-marins et la base sous-marine, profiter du paysage à bord du voilier.

Les CP-CE1-CE2, ont fait une course d'orientation pour découvrir l'îlot de Kergaher sur 6 hectares. Ils ont profité d'une animation sur la découverte du littoral pour comprendre la formation d'une dune, la recherche et l'identification des algues sur la plage. Ils ont fait 2 séances de surf, accompagnés par l'ESB de Guidel, où ils ont appréhendé le vent, le courant, la formation des vagues. Ils ont appris à prendre une vague pour glisser, à se mettre debout sur la planche tout en restant en sécurité. Ils ont profité d'une sortie plage pour faire une séance d'art plastique.

Les CM1-CM2 ont également bénéficié d'une animation sur la découverte du littoral et de deux séances de surf. Ils ont fait une séance d'observation des oiseaux dans les marais du Loch, accompagnés d'un ornithologue de l'association «cueillir» dans le 56. Ils ont profité de la plage pour apprendre à faire des rosaces dans le sable. Ils ont aussi fait une course d'orientation dans l'îlot de Kergaher pour développer les compétences autour du repérage sur le plan, de l'utilisation d'une boussole.

Les enfants ont adoré cette expérience collective. Des liens solides se sont créés lors de cette expérience. Pour certains d'entre eux, c'était une première expérience de séparation avec la famille pour apprendre à grandir et à devenir plus autonome.

 **Un enfant de CP nous a dit « Je suis partagé parce que j'aimerais rentrer à la maison, car mes parents me manquent. Mais je suis tellement bien ici que j'aimerais que ça ne s'arrête jamais. ».**

TRANSPORT SCOLAIRE

RENTREE 2026/2027

NOUVELLE DESSERTE POUR LES COLLÈGES DE SECTEUR

À compter de la rentrée scolaire 2026/2027, la Région Bretagne met en place une nouvelle desserte de la campagne de Sainte-Hélène afin de faciliter l'accès des élèves aux collèges de secteur de Port-Louis et de Riantec.

Cette nouvelle organisation répond aux besoins exprimés par plusieurs familles et permettra aux futurs collégiens de bénéficier d'un transport scolaire de proximité.

Vers le collège de Kerdurand :

- > Kergourio
- > Kerguero
- > Kerdrain
- > Kerdavid Chapelle
- > Le Drehen
- > Le Moustoir

Vers le collège Saint-Pierre :

- > Kergourio
- > Kerhah
- > Le Moustoir

Les trajets seront assurés par un véhicule de 8 places, permettant une correspondance avec le car scolaire sur la place de l'église.

Une avancée importante pour les familles et les futurs collégiens de Sainte-Hélène !

RENOUVELLEMENT MARCHÉ

À BON DE COMMANDE

Le marché de restauration collective actuellement en vigueur arrivera à échéance le 31 décembre 2026. Afin d'assurer la continuité du service de restauration scolaire et de l'accueil de loisirs, la commune de Sainte-Hélène participera au renouvellement du marché dans le cadre d'un groupement de commandes réunissant les communes de Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte-Hélène.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, le service de restauration de Sainte-Hélène a distribué plus de 10 500 repas aux enfants des écoles maternelles et élémentaires fréquentant le restaurant scolaire.

Le futur marché prendra la forme d'un marché à bon de commande.

Cette procédure permet à la commune de commander les repas au fur et à mesure de ses besoins réels, sans s'engager sur une quantité fixe

dès le départ. Les quantités sont ainsi ajustées en fonction des effectifs constatés tout au long de l'année.

Conformément au Code de la commande publique, une consultation sera lancée afin de sélectionner le ou les prestataires répondant le mieux aux exigences définies par les communes membres du groupement. Les offres seront analysées selon plusieurs critères, notamment la qualité des repas proposés, les conditions d'approvisionnement, les engagements en matière de développement durable, l'organisation du service et le coût des prestations.

La commission d'appel d'offres du groupement examinera les candidatures et les offres avant de proposer l'attribution du marché. Le nouveau contrat couvrira la période 2027-2030, avec une reconduction annuelle prévue jusqu'au 31 décembre 2030.

YAOUANK SANTEZ ELEN

L'association des jeunes Yaouank Santez Elen a apporté son soutien à l'organisation d'une soirée théâtre, qui a réuni une cinquantaine de spectateurs.

La soirée théâtre qui a eu lieu le samedi 18 Avril 2026 en partenariat avec le petit théâtre de Kervignac a été un moment apprécié par le public. Les jeunes de l'association accompagnés de leurs parents ont aidé à l'installation de la salle et ont tenu la buvette.

Les bénéfices de cette action, issus des tickets d'entrée et de la buvette, permettront d'aider l'aménagement du futur local Jeunes de la commune.



PLAN DE SAUVEGARDE : INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le CCAS de Sainte-Hélène met en place un registre des personnes vulnérables pour assurer un soutien rapide en cas de risques exceptionnels, tels que des événements météorologiques ou épidémiques. Ce registre permet de contacter les personnes concernées et de leur fournir des conseils et une assistance appropriée.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les personnes pouvant s'inscrire sur ce registre incluent :

- > Les personnes âgées de 65 ans et plus
- > Les personnes âgées de plus de 60 ans recon- nues inaptes au travail
- > Les adultes handicapés résidant à leur domi- cile

Il peut s'agir de vous, d'un parent, d'un voisin ou d'un ami.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription est simple et peut être réalisée de plusieurs manières :

- > Par la personne concernée ou son représentant légal : par téléphone, par mail, ou en ren- voyant un bulletin d'inscription (disponible en mairie)
- > Par un tiers (famille, voisin, intervenant à domicile) : en s'assurant d'avoir l'accord de la personne concernée, vous pouvez également envoyer un bulletin d'inscription par mail ou par courrier

POURQUOI S'INSCRIRE ?

S'inscrire sur le registre des personnes vulné- rables vous permet de bénéficier d'un suivi régu- lier et d'une aide en cas de besoin. Ne laissez pas l'isolement ou la vulnérabilité vous empêcher de recevoir le soutien dont vous avez besoin.

POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR VOUS INSCRIRE, CONTACTEZ LE CCAS

- > **Par téléphone** : 02 97 36 64 36
- > **Par mail** : ccas@sainte-helenesurmer.bzh

MA SANTÉ EN LIGNE : L'ATELIER S'EST DÉROULÉ LE MERCREDI 17 JUIN 2026

Une quinzaine de personnes ont participé à l'atelier « Ma santé en ligne », organisé par Les Semeurs de Santé en partenariat avec France Asso Santé et le CCAS de Sainte-Hélène. Cet atelier a permis de découvrir et de prendre en main les principaux outils de santé connectés dans une ambiance bienveillante.

Au programme, il y a eu :

- > Téléconsultation et téléexpertise : comment consulter un professionnel à distance en toute confiance
- > Le dossier pharmaceutique partagé : gérer ses traitements en un clic
 - « Mon espace santé » : créer, sécuriser et op- timiser son espace pour centraliser ses données médicales
- > Conseils personnalisés pour protéger ses données et utiliser ces services en toute sé- rénité. Un accompagnement sur mesure

Une personne habilitée était présente pour guider chaque participant pas à pas. Des or- dinateurs étaient à disposition ; certains parti- cipants ont également utilisé leur smartphone ou tablette. Grâce à cet accompagnement indi- viduel et gratuit, plusieurs personnes sont re- parties avec leur espace santé opérationnel.



Cinéma

La saison des Cinémardis touche à sa fin : La dernière séance du semestre s'est déroulée le mardi 16 juin 2026 avec la projection du film *Compos-telle*. Merci à tous les spectateurs et bénévoles qui ont animé ces après-midi ciné.

Les Cinémardis reprendront à la rentrée : notez d'ores et déjà les prochaines dates - mardi 15 septembre 2026 et mardi 6 octobre 2026.

Pensez à vous inscrire et rendez-vous sur le parking de la mairie dès 13h05. Au plaisir de vous retrouver !



ZOOM SUR

LA CANICULE

Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.

Le danger est plus grand pour les personnes fragiles (les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les enfants...) et pour les personnes surexposées (personnes isolées, sans abris, festivaliers, spectateurs de manifestations sportives et/ou culturelles...) Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur. Veillez aussi sur les enfants. Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance. L'augmentation de température a également pour corollaire une augmentation des risques de noyades due au risque de choc thermique lors des baignades.

Conseils de comportement :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour
- Accompagnez les dans un endroit frais
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour ; Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains
- Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau ; personnes âgées : buvez 1,5 litre d'eau par jour et mangez normalement

- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11 heures - 21 heures)
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers
- Limitez vos activités physiques

Pour en savoir plus :

Consultez le site : <https://sante.ciouv.fr/>

Les numéros utiles :

- 0 800 06 66 66 : «Canicule Info Service» (appel gratuit), plateforme téléphonique nationale du lundi au samedi de 8h à 20 h du 1^{er} juin au 31 août
- 15 : SAMU • 18 : Pompiers
- 112 : Numéro d'urgence unique européen
- 115 : Numéro d'urgence sociale anonyme et gratuit



COMMÉMORATION DU 8 MAI 2026



En ce 8 mai, les communes de Nostang, Merlevenez et Sainte-Hélène se sont réunies à Mané Er Hoët afin de commémorer ensemble cette journée du Souvenir et de l'Hommage aux victimes et aux héros de la Seconde Guerre mondiale.

La cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts place des anciens combattants, à 11h15.

À l'issue des prises de parole et du recueillement, chacun a pu partager le traditionnel pot de l'amitié, l'occasion de mettre à l'honneur l'engagement associatif, avec la remise de deux médailles de bronze : l'une à Daniel Juvigny, et l'autre à René Allanic.

Dans un esprit de recueillement et de fraternité, ce temps de mémoire a été prolongé par un repas convivial organisé à Nostang. Il a réuni anciens combattants, porte-drapeaux et adhérents des communes de Sainte-Hélène, Merlevenez et Nostang.



Ce moment de partage a permis d'honorer le devoir de souvenir, de renforcer les liens entre les générations, et de rappeler l'importance de transmettre les valeurs portées par le combat pour la liberté.

Vous souhaitez rejoindre l'UNC ?

Contactez **Jean-Louis Grouhel**, président de l'UNC

Mail : jeanlouis.grouhel@orange.fr

LES NOCTURNES DE LA RIA 2026 : UN RENDEZ-VOUS ESTIVAL INCONTOURNABLE À SAINTE-HÉLÈNE



Cet été encore, la municipalité de Sainte-Hélène et l'association Festoù s'associent pour proposer **Les Nocturnes de la Ria**, un événement convivial qui animera les lundis soirs du 6 juillet au 10 août 2026, sur la place des anciens combattants.

Chaque semaine, dès 18 h, habitants, visiteurs et vacanciers pourront profiter d'un marché de producteurs et créateurs locaux réunissant une cinquantaine d'exposants, d'une offre de restauration variée, d'une buvette et d'une programmation musicale éclectique, dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Une programmation musicale pour tous les goûts.

Des concerts gratuits rythmeront chaque soirée :

- **6 juillet** : Bazar Acoustic et Les Glochos
- **13 juillet** : Vince et Versa et Kenata, suivis d'un feu d'artifice
- **20 juillet** : Oakland et Fioul Bazar
- **27 juillet** : Landa-Moisson et Beat Bouet Trio
- **3 août** : Faléozé, Nini Poulain et Sandoba
- **10 août** : Kellek et Les P'tits Yeux

Cette diversité artistique permettra au public de découvrir des univers musicaux variés, entre chanson, musique festive, folk, influences bretonnes et sonorités du monde.

Plus de 150 bénévoles mobilisés

Le succès des Nocturnes de la Ria repose sur l'engagement remarquable des bénévoles. Plus de 150 personnes se mobilisent tout au long de l'été pour assurer l'installation, l'accueil du public, la logistique, la restauration et le bon déroulement des soirées.

Toutes les personnes souhaitant participer à cette aventure collective sont les bienvenues. Les bénévoles se retrouvent chaque lundi à 14h sur la place de la mairie pour le montage des installations, puis à 23 h pour le démontage après les concerts.

La municipalité et l'association Festoù remercient chaleureusement l'ensemble des bénévoles, partenaires, exposants et artistes qui contribuent à faire des Nocturnes de la Ria un événement phare de l'été hélénois.

Rendez-vous tous les lundis du 6 juillet au 10 août 2026 pour partager musique et moments de convivialité !



21^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DE L'HUÎTRE : RENDEZ-VOUS LE 16 AOÛT À LA VIEILLE CHAPELLE

Le samedi 16 août prochain, la commune vibrera au rythme de la 21^{ème} édition de la Fête de l'Huître, organisée conjointement par le club de football de l'Avenir de Sainte-Hélène et le Syndicat ostréicole de la Ria d'Étel. Cette manifestation incontournable se déroulera sur le magnifique site de la Pointe de la Vieille Chapelle, un cadre exceptionnel qui accueille chaque année 5 000 visiteurs.

Près de 180 bénévoles seront mobilisés pour assurer le succès de cette journée festive. Leur engagement fidèle témoigne de l'attachement de toute une communauté à cet événement qui met à l'honneur deux richesses essentielles de notre territoire : l'ostréiculture et la culture bretonne.

Au-delà de son aspect convivial, la Fête de l'Huître contribue à valoriser une activité économique majeure pour la commune. L'ostréiculture constitue en effet le premier bassin d'emploi local et représente un savoir-faire emblématique de notre identité maritime.

La programmation promet d'être variée et accessible à tous les publics. Les visiteurs pourront découvrir un marché d'artisans et de producteurs locaux, profiter d'animations tout au long de la journée, assister aux concerts et au Fest-Noz en soirée, et bien sûr déguster un généreux repas de la mer, des huîtres, palourdes, et autres spécialités locales.

Les organisateurs invitent chaleureusement habitants et vacanciers à venir partager ce moment de fête, de découverte et de convivialité.

Enfin, l'organisation repose en grande partie sur l'investissement des bénévoles. Les personnes souhaitant rejoindre l'aventure et participer à la réussite de cette belle manifestation peuvent dès à présent prendre contact avec le club de l'Avenir de Sainte-Hélène au 07 49 01 99 65.

Rendez-vous le 16 août à partir de 10 h à la Pointe de la Vieille Chapelle pour célébrer ensemble l'huître, le patrimoine maritime et la culture bretonne !

AVENIR : NOUVELLE SECTION BABYFOOT ET SECTION U6-U7

Le club de football de l'Avenir de Sainte-Hélène a tenu son assemblée générale le vendredi 12 juin 2026 au stade municipal, en présence d'une cinquantaine de membres.

L'occasion pour l'association, qui compte désormais 92 licenciés, de présenter sa nouvelle organisation. Mathieu CAROUR et Romuald LE LUHERNE continueront d'assurer la coprésidence du club. Cindy ROUZÉ rejoint le bureau en tant que nouvelle trésorière.



Parmi les annonces marquantes de cette assemblée générale figure la création de l'école de football du club. Dès la rentrée prochaine, l'Avenir de Sainte-Hélène accueillera les plus jeunes avec l'ouverture des catégories U6-U7 ainsi qu'une section « Baby Foot » destinée aux enfants de 3 à 5 ans. Des séances de découverte organisées au mois de juin ont déjà permis d'attirer une dizaine d'enfants, un premier succès qui confirme l'intérêt des familles pour cette nouvelle offre sportive.



Le club a également profité de cette rencontre pour présenter les treize nouvelles recrues qui renforceront les effectifs seniors masculins la saison prochaine. Enfin, les responsables ont dressé le bilan sportif des quatre équipes engagées cette année : les seniors A, les seniors B, l'équipe féminine et les vétérans.

Avec une gouvernance renouvelée, l'arrivée de nouveaux joueurs et le lancement de son école de football, l'Avenir Sainte-Hélène poursuit son développement et prépare activement la prochaine saison.

Renseignements au 06 84 17 42 09

PIÈCE DE THÉÂTRE LE LAVOIR

La municipalité vous invite à découvrir un spectacle inédit proposé par la compagnie **Les Hostilités**, le samedi 25 juillet à 16h au lavoir du Magouerec. La compagnie développe des projets artistiques inspirés de l'histoire locale, du patrimoine et des légendes de nos territoires. Pour cette représentation, Salomé ROUSSEAU propose une création originale consacrée aux lavoirs, ces lieux de travail, de rencontre et de mémoire qui ont marqué la vie quotidienne de nombreuses générations. Cette création mise en scène a été enrichie grâce à la généreuse contribution historique d'Emmanuel GIQUEL et s'appuiera sur des recherches d'archives et témoignages.

La municipalité remercie également l'association les Sentiers d'Hélène pour la préparation du site et son engagement à valoriser ce lieu patrimonial.

Un rendez-vous culturel à ne pas manquer pour redécouvrir un pan de notre histoire locale.

RANDO GOURMANDE

Le comité des fêtes organise une randonnée gourmande le dimanche 30 août. un parcours de 16 km ponctué de 4 étapes est proposé aux marcheurs, amateurs de convivialité. Le départ sera donné à 11h de la place des anciens combattants. Les places étant limitées, les inscriptions sont à effectuer avant le 25 août 2026 inclus auprès de **Marie-Ange au 02 97 36 66 06** ou **Hervelyne au 06 84 51 15 36**.

SOIRÉE POÉSIE ET CONTE À LA VIEILLE CHAPELLE

La municipalité vous invite à une soirée contes, poésie et musiques à la Vieille Chapelle le mercredi 5 août 2026 à partir de 20h avec le spectacle « mon petit doigt m'a dit ».

La Bretagne, cette terre étrange où le réel et le mystère se mêlent, pour la joie des cœurs et des oreilles... Dans les landes désolées ou sur les côtes déchiquetées errent de drôles de personnages, tantôt espiègles tantôt inquiétants, entre les menhirs et les vieilles chapelles.

Entrez dans cet univers onirique, où la musique, les contes et la poésie vous font voyager, entre rires et frayeurs.

+ d'infos

Durée : 1h15

Tout public à partir de 6 ans

Avec : Erwann CARVOU (musique), Jean-Pierre FOURRÉ (poésie) et Solène ROUSSEAU (Compagnie des moutons dans le ciel)

SORTIE RANDONNÉE

L'association LOISIRS DETENTE a organisé une sortie randonnée le week-end du 6 et 7 juin 2026, à la pointe du Cap Fréhel.

16 adhérents ont participé à cette sortie dans la joie et la bonne humeur. Ils ont pu admirer cette belle côte bretonne, située entre la baie de St Briec et St Malo, à travers ses chemins de randonnées et se régaler autour d'un repas à la crêperie.



QUAND LA CANTONAISE FAIT ÉTAPE À SAINTE-HÉLÈNE...

Dimanche 21 juin, Sainte-Hélène a eu le plaisir d'accueillir La Cantonaise, un rassemblement de véhicules anciens et de collection qui a sillonné les communes de l'ancien canton de Port-Louis.

Au-delà de la passion pour les belles mécaniques, La Cantonaise poursuit un objectif solidaire : soutenir, en alternance, la SNSM et la Ligue contre le cancer. Cette année, les bénéfices de la manifestation étaient destinés à la SNSM.

Dès le mois de décembre, la municipalité avait répondu avec enthousiasme à la proposition de Didier Padellec de faire étape à Sainte-Hélène, heureuse d'apporter son soutien à une initiative qui conjugue patrimoine automobile et engagement pour de justes causes.



Peu avant midi, les moteurs des véhicules de collection ont résonné dans la rue de Lizourden avant leur arrivée sur la place des Anciens Combattants. En cette belle journée de solstice d'été, le soleil, les carrosseries étincelantes et la bonne humeur des équipages ont offert un magnifique spectacle aux habitants venus admirer le cortège.

Autour du verre de l'amitié offert par la commune, les échanges se sont naturellement engagés. Les anecdotes se sont succédé, chacun partageant souvenirs, histoires et passion pour ces automobiles qui traversent les générations.

Le cortège a ensuite repris la route en direction de la pointe de la Vieille Chapelle, salué par les applaudissements du public et un joyeux concert de klaxons. Les participants y ont partagé un pique-nique dans un cadre exceptionnel, entre terre et mer, un privilège que peu de communes peuvent offrir.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la prochaine édition. Merci à tous les participants, bénévoles et organisateurs qui, par leur enthousiasme, contribuent à faire vivre cette belle manifestation au service de causes qui méritent notre soutien.



FÊTE DE LA MUSIQUE : UNE BELLE RÉUSSITE SOUS LE SOLEIL DE SAINTE-HÉLÈNE

**Le samedi 13 juin,
la place de la mairie
a vibré au rythme de
la Fête de la Musique,
organisée par
l'association Festoù.**

Près d'une quarantaine de bénévoles étaient mobilisés tout au long de la journée pour assurer l'installation du site, la restauration, la tenue de la buvette ainsi que le démontage en fin de soirée. Leur engagement a largement contribué au succès de l'événement.

Sous un soleil généreux, les visiteurs se sont déplacés en nombre pour profiter de cette soirée conviviale et festive.

Côté restauration, chacun a pu trouver de quoi se régaler. Crêpes et galettes ont rencontré un franc succès auprès du public, dans une ambiance chaleureuse et familiale.

La programmation musicale a également tenu toutes ses promesses avec trois groupes qui se sont succédé sur scène : Semeurs Pop, Fata Morgana et Rital Polak. Leurs prestations variées ont permis à tous les publics de profiter d'un répertoire éclectique et festif.

Cette édition 2026 de la Fête de la Musique constitue une nouvelle réussite pour l'association Festoù et offre un avant-goût des rendez-vous estivaux à venir. Les amateurs de musique peuvent désormais se tourner vers la prochaine programmation des Nocturnes de la Ria, qui animeront l'été à Sainte-Hélène.

Bienvenue à :

Elio STEPHANT, né le 26 mars 2026 à Lorient, 23 rue de l'Avancée

Samuel DROGOUL, né le 29 mai à Lorient, 6 impasse Gwel Kaer

Baptême civil :

Ambre LAURENT, le 23 mai, 5 impasse Gwel Kaer

Iñ de sont mariés :

Thierry NÉDÉLEC Et Véronig DRÉAN, le 6 juin 2026, 5, Le Gohen

Waeb KHEBIBECHE et Marine HERVÉ, le 6 juin 2026, 1, rue de la Fontaine

Toutes nos condoléances aux familles de :

Mme Annick JUBIN, décédée le 21 mai 2026 à son domicile, 19 La Baconnière

Histoire et patrimoine Istor ha glad

QUAND L'ESPÉRANCE ET LE FOOTBALL CLUB HÉLÉNOIS ONT CIMENTÉ L'AVENIR DE SAINTE-HÉLÈNE...

À Sainte-Hélène, le football n'est pas une histoire récente. Il accompagne la vie de la commune depuis plus de huit décennies et a vu défiler des générations de joueurs, de dirigeants, de bénévoles et de supporters.

Tout commence en 1941, en pleine période troublée de l'histoire de France.

L'abbé Savary et quelques passionnés (principalement des ostréiculteurs) décident alors de créer un club qui portera un nom chargé de sens : **l'Espérance de Sainte-Hélène**.

Le maire de l'époque, Alain de Kéridec, fait don d'un terrain situé à Leñ er Lann afin que les joueurs puissent y évoluer. Ce hameau de Sainte-Hélène accueille aujourd'hui encore le stade municipal. Comme un hommage rendu à cette vision fondatrice, le stade porte désormais le nom d'Alain de Kéridec. Une juste reconnaissance pour un geste qui, en 1941, témoignait déjà d'une foi remarquable dans l'avenir du sport et de la jeunesse de la commune.

Quatre-vingt-cinq ans plus tard, ce même site s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. En septembre prochain, les vestiaires construits en 1980 laisseront place à un équipement moderne, symbole d'un football hélénois toujours tourné vers l'avenir.

Pendant de longues années, l'Espérance fait vivre le football local. Elle rassemble les jeunes et les moins jeunes autour du ballon rond, anime les dimanches sportifs et forge une identité qui traverse les générations. Durant trente-six ans, elle demeure l'unique club de la commune et incarne à elle seule le football hélénois.

Puis survient un événement qui va durablement marquer l'histoire sportive locale. En 1977 naît le Football Club Hélénois.

Pourquoi créer un second club dans une commune qui possède déjà son équipe historique ? Était-ce pour proposer une autre vision du football ? Pour répondre à de nouvelles attentes ? Pour offrir davantage de possibilités aux joueurs ? Ou simplement parce que certains estimaient qu'une autre aventure était possible ?

Une chose est certaine : à partir de cette date, Sainte-Hélène ne compte plus un, mais deux clubs.

Pendant trente-quatre années, l'Espérance et le FC Hélénois vont ainsi coexister.

Deux associations. Deux histoires. Deux groupes de bénévoles. Deux réseaux de supporters. Deux façons, peut-être, de vivre le football.

Les archives racontent les matchs, les montées, les descentes, les fêtes de fin de saison et les assemblées générales. Mais elles sont souvent plus discrètes sur ce qui se jouait en dehors des terrains. Comment les deux clubs se regardaient-ils ?

Étaient-ils des concurrents acharnés ou des voisins respectueux ?

Les jeunes joueurs choisissaient-ils leur camp par tradition familiale, par quartier, par fidélité à un entraîneur ou simplement parce que leurs amis y jouaient déjà ?

Existait-il une rivalité assumée ou seulement une émulation bénéfique pour la vie sportive de la commune ?

Y avait-il, parfois, une bataille silencieuse pour attirer les licenciés, les bénévoles, les sponsors et, finalement, pour gagner le cœur des Hélénoises et des Hélénois ?

Les anciens ont sans doute leurs souvenirs. Les plus jeunes ont entendu quelques récits. Entre anecdotes de vestiaire, souvenirs de troisième mi-temps et légendes locales, une partie de cette histoire reste encore à raconter.

Puis arrive l'année 2011.

Après plus de trois décennies de coexistence, les deux clubs décident de tourner ensemble une page importante de leur histoire. Les mois de mai et juin 2011 marquent les dernières assemblées générales de l'Espérance et du FC Hélénois.

Le 24 mai 2011 est créée l'association **Avenir de Sainte-Hélène**, dont la publication au Journal officiel intervient le 18 juin suivant.

L'Avenir de Sainte-Hélène succède alors aux deux clubs historiques.

Le choix de ce nom n'est certainement pas anodin. L'« Avenir » appartient au même champ lexical porteur d'espoir que celui qui avait inspiré les fondateurs de l'Espérance soixante-dix ans plus tôt. Comme un trait d'union entre les

générations. Comme une manière de rappeler que, dans le sport comme ailleurs, il ne suffit pas de courir après un ballon pour gagner : il faut aussi savoir regarder devant soi et penser « collectif ».

Fusion de raison ? Fusion de nécessité ? Fusion de conviction ?

Sans doute un peu des trois. Mais derrière les actes administratifs et les déclarations officielles demeurent encore de nombreuses interrogations.

Pourquoi avoir attendu 2011 ? Qui a porté cette idée de rapprochement ?

Les discussions ont-elles été simples ou passionnées ? Fallait-il dépasser certaines habitudes, certaines fidélités, voire quelques anciennes rivalités ?

A-t-il fallu convaincre, rassurer, négocier, parfois même bousculer les certitudes de chacun ?

Quatre-vingt-cinq ans après la création de l'Espérance et près d'un demi-siècle après celle du FC Hélénois, une partie de cette histoire mérite encore d'être éclairée.

Et qui mieux que celles et ceux qui l'ont vécue peuvent nous la raconter ?

À l'occasion de l'inauguration des nouveaux vestiaires, en septembre 2026, anciens dirigeants, éducateurs, joueurs, bénévoles et supporters seront invités à faire revivre cette mémoire collective. Peut-être découvrirons-nous alors ce qui distinguait réellement les deux clubs. Peut-être comprendrons-nous mieux ce qui les a finalement réunis. Peut-être entendrons-nous quelques anecdotes oubliées, quelques souvenirs savoureux, quelques vérités que le temps a rendues plus faciles à raconter.

Et peut-être qu'au fond, derrière les couleurs, les maillots, les résultats et les rivalités de terrain, l'histoire du football hélénois n'a jamais été celle de deux clubs, mais celle d'une même passion partagée par les amoureux du ballon rond et les amoureux de l'histoire locale.

LES NOCTURNES DE LA RIA

Lundi 6 juillet

Bazar Acoustic et Les Glochos

- Org. Festoù et Municipalité

LES NOCTURNES DE LA RIA

Lundi 13 juillet

Vince et Versa et Kenata et feu d'artifice

- Org. Festoù et Municipalité

LES NOCTURNES DE LA RIA

Lundi 20 juillet

Oackland et Fioul Bazar

- Org. Festoù et Municipalité

SPECTACLE LE LAVOIR

Samedi 25 juillet

- Org. Municipalité

LES NOCTURNES DE LA RIA

Lundi 27 juillet

Landa-Moisson et Beat Bouet Trio

- Org. Festoù et Municipalité



Beat Bouet Trio
Photo © Jean Maurice Colombel

SORTIE DÉCOUVERTE DE L'ESTRAN ET PÊCHE À PIED

Dimanche 2 août à 15h

Pointe de la vieille chapelle

Réservation au 02 97 36 73 00

- (point Info Tourisme)

LES NOCTURNES DE LA RIA

Lundi 3 août

Faléozé, Nini Poulain et Sandoba

- Org. Festoù et Municipalité



Nini Poulain
Photo © LN Tellier

MON P'TIT DOIGT M'A DIT

Mercredi 5 août à 20h

Pointe de la vieille Chapelle

- Org. Municipalité

LES NOCTURNES DE LA RIA

Lundi 10 août

Kellek et Les P'tits Yeux

- Org. Festoù et Municipalité



Les P'tits Yeux

FESTIVAL AMICORDE

Mardi 11 août

- Musique classique

LA FÊTE DE L'HUÎTRE

Dimanche 16 août

Musique classique

Org. Avenir Sainte-Hélène et le syndicat ostréicole de la Ria d'Etel

TOURNOI DE FLÉCHETTES

Samedi 29 août

- Org. T-Minions

RANDO GOURMANDE

Dimanche 30 août

- Org. Comité des fêtes

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 4 septembre

- Org. Municipalité

LA SANTEZ HELEN

Dimanche 6 septembre

- Course nature

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES FESTOÙ

- **Samedi 19 septembre**

INAUGURATION DES VESTIAIRES

- **Samedi 26 septembre**

FEST DEIZ

Dimanche 27 septembre

- Org. Gouelioù

REPAS DU CCAS

Dimanche 11 octobre

- Org. Municipalité